



Communauté de communes Creuse Grand Sud
Service Développement Durable
34 B, rue Jules Sandeau BP 40
23200 AUBUSSON

Proposition de stage 2016 / Dossiers rivières

La Communauté de communes Creuse Grand Sud est engagée dans une démarche de restauration, d'entretien et de valorisation de la ressource en eau de son territoire.

A ce titre, elle participe au **Contrat Sources en action**, projet de gestion coordonnée de la ressource en eau sur le territoire du bassin hydrographique de la Vienne Amont. Un premier cycle de contrat est achevé et une seconde phase du Contrat est envisagée. Une seconde programmation d'actions est en cours d'élaboration. Depuis début 2016, la communauté de communes est aussi engagée dans l'élaboration d'un projet de Contrat Territorial à l'échelle du bassin versant amont de la **Creuse Amont**.

Il est proposé à un(e) étudiant(e) un stage professionnel portant sur l'accompagnement de ces deux dossiers « eau/rivière » majeurs. Il offrira la possibilité à l'étudiant(e) de s'investir au sein d'une structure clef du territoire et sur une thématique dont l'importance s'accroît. Outre la découverte des problématiques locales liées à la ressource en eau, le travail envisagé permettra au stagiaire de s'investir directement dans l'élaboration et la mise en place de projets de gestion coordonnée de la ressource en eau.

Le contenu du stage pourra s'articuler selon deux volets complémentaires à préciser en fonction de la date de démarrage du stage :

1. La problématique de la continuité écologique est une thématique encore peu abordée qui mérite d'être désormais largement prise en compte, notamment dans les futures programmations des deux projets portés par la communauté de communes. Afin d'apporter les éléments nécessaires à l'intégration d'un volet « **continuité écologique** » pertinent et adéquat aux futurs projets, il est proposé de réaliser un premier travail de relevé et d'analyse à l'échelle des deux périmètres de travail. La mission consistera à :
 - **Etablir un état des lieux des ouvrages de franchissement des cours d'eau** susceptibles de provoquer une perturbation de la continuité écologique (seuils, barrages, digues d'étangs, franchissements de voirie, etc.) sur les linéaires des cours d'eau intéressés et à partir des bases de données existantes et de relevés de terrain
 - Au regard du contexte général du cours d'eau et du milieu étudié et des caractéristiques des ouvrages rencontrés, **prioriser les secteurs clefs** pour envisager des opérations portant sur la restauration de la continuité écologique et **évaluer les gains pour le milieu**
 - Sur quelques ouvrages considérés comme prioritaires **proposer des scénarios d'aménagement**, un diagnostic approfondi des ouvrages retenus pourra être réalisé si nécessaire

Ce travail devra servir à guider la prise en compte d'un volet « continuité écologique » dans les futures programmations. Les perspectives du travail seront la réalisation d'études de faisabilité ou des opérations d'aménagement qui pourraient être réalisées dans le cadre des contrats territoriaux.

2. La constitution d'une **seconde programmation du Contrat Territorial Source en action** nécessite un travail d'analyse du travail réalisé et des diagnostics disponibles des cours d'eau intéressés. Une mise à jour ou le complément de l'état des lieux de certains secteurs pourrait s'avérer nécessaire afin de prioriser et définir les actions à envisager. En outre, des dispositions administratives sont aussi à établir dans des échéances réduites. L'assistance de la technicienne de rivières dans **l'élaboration de la seconde phase du Contrat Territorial Sources en action** pourra constituer la seconde activité du stagiaire.

La mission concerne un travail d'étude et d'analyse nécessitant :

- Une grande autonomie et rigueur
- Une large présence sur le terrain
- Une aptitude à la communication
- Une capacité de traitement et restitution des données recueillies

Il est demandé des compétences basiques en SIG et une capacité de rédaction et de synthèse. La mission sera encadrée par Leslie MATABON technicienne de rivières dédiée au Contrat Territorial Sources en action et par Louis CAUCHY, chargé du projet Contrat Territorial Creuse Amont.

Lieu d'accueil : Communauté de communes Creuse Grand Sud, antenne de Gentioux, déplacement à prévoir sur toute l'intercommunalité.

Indemnisation : environ 500 € /mois, remboursement frais km ou véhicule de service

Personnes à contacter : Monsieur Louis CAUCHY – 05 32 09 19 81 louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr / Madame Leslie MATABON - 05 55 67 95 27 leslie.matabon@creuse-grand-sud.fr